

Énergie bois

ADVANCE



Le confort qui préserve la nature

- >> Une ressource économique et inépuisable
- >> Une énergie respectueuse de l'environnement
- >> Des systèmes performants



L'ÉNERGIE DU BOIS POUR VOTRE CONFORT DE CHAUFFAGE



Rendement supérieur à 85 %

- Combustion inversée et tirage forcé par ventilateur en sortie de fumées
- Échangeur additionnel en sortie de fumées pour capter toute la chaleur disponible

Confort optimal

- Réglage de la température de chaudière par thermostat
- Réglage de la température des fumées pour le maintien des braises en fin de combustion
- Régulation programmable Diematic VM en option pour une précision de chauffage au degré près

Longévité assurée

- Chaudière bois en acier
- Chambre de combustion et grille en béton réfractaire haute température

Solution multi-énergies

- Compatible avec tout autre système pour la production d'eau chaude sanitaire



L'énergie bois : des économies assurées

1

Ressource inépuisable, renouvelable et disponible tout près de chez vous, le bois en bûche est **l'une des énergies les moins chères et des plus performantes** du marché, avec un rendement moyen de 80 %.



• À titre indicatif : coût annuel de 320€ pour une maison de 120 m², et un besoin énergétique de 10 000 kWh/an.

AVANTAGE

Complément idéal
à une énergie fioul
ou gaz

Un choix 100% écologique

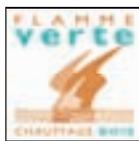
3

C'est un fait indiscutable : **le bois est une énergie 100 % naturelle !** La croissance des arbres est alimentée par le rayonnement solaire, difficile de faire plus naturel.

- Comme tous les végétaux, les arbres absorbent du CO₂ et **diminuent ainsi les quantités de gaz responsables du réchauffement climatique.**
- La combustion du bois n'émet pas plus de rejets polluants que les énergies fossiles : c'est vrai notamment pour les dioxydes de soufre (14 fois moins élevés que le fioul).

AVANTAGE

Faible impact sur
l'environnement



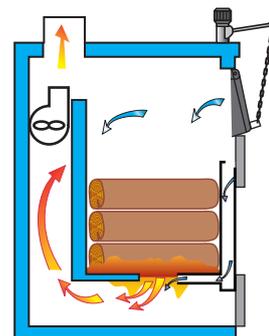
Label garantissant la
qualité et les performances
énergétiques et
environnementales
des chaudières
bois

Jusqu'à 88% de rendement

2

Les chaudières des gammes CBB et CBI-II sont dotées d'une **chambre de combustion en béton réfractaire**, ce qui permet d'assurer des **rendements élevés et de garantir la longévité** du corps de chauffe.

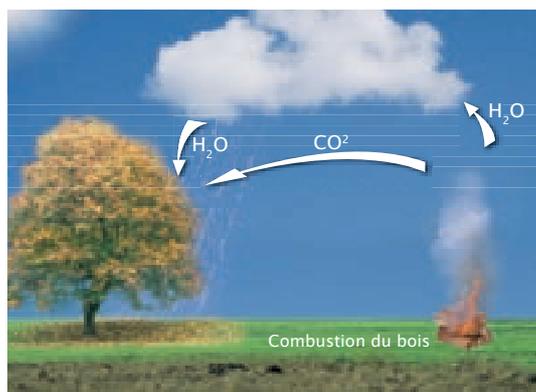
- Les surfaces d'échange sont maximisées : les CBI-II proposent **un échangeur additionnel en sortie de fumées**, ce qui **accroît les performances.**
- Rendements supérieurs à 75% pour les CBB et à 88% pour les CBI-II.



Chaudière à tirage
forcé et combustion
inversée (CBI-II)

AVANTAGE

Performances
élevées



Photosynthèse et cycle du carbone

>>> 3 ÉTAPES POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET CHAUFFAGE

1. DÉTERMINEZ VOS BESOINS

Gamme	Modèle	Maison inférieure à 100 m ² Besoins d'environ 10 kW		Maison entre 100 m ² et 150 m ² Besoins d'environ 15 kW		Maison supérieure à 150 m ² Besoins d'environ 20 kW	
		Chaudière bois seule	Avec appoint chaudière	Chaudière bois seule	Avec appoint chaudière	Chaudière bois seule	Avec appoint chaudière
CBI-II	20	•	•		•		•
	30			•			
	40					•	
CBB	15 E	•	•		•		•
	20	•		•	•		•
	30			•		•	
CF	124 CSE		•				
	125 CSE		•				
	126 CSE	•			•		
	127 CSE	•			•		
	128 CSE			•			•
	129 CSE			•			•

Préconisations pour un nombre de charges moyen de 3/4 fois par jour ou moins.

Ces informations sont données à titre indicatif pour des logements types. Il est impératif de se référer aux recommandations de votre installateur chauffagiste qui vous proposera la solution la mieux adaptée à votre projet.

4 Une régulation intelligente

Les chaudières de la gamme bois de De Dietrich peuvent être **combinées avec des systèmes de régulation** en fonction de la température extérieure. Vous pouvez alors facilement programmer votre chaudière selon votre mode de vie.

- Pour un accès simplifié, la régulation peut être installée au mur avec un boîtier mural.
- La **régulation programmable Diematic VM** ou la **régulation SV Matic** vous permet de chauffer au mieux et **au degré près !**

AVANTAGE

Confort programmable



6 Eau chaude en abondance

Pour vos besoins en eau chaude sanitaire, De Dietrich vous propose plusieurs solutions :

- Pour couper la chaudière en été, vous pouvez utiliser un **chauffe-eau électrique ou thermodynamique**.
- Pour un gain de place, utilisez un **ballon tampon avec un préparateur d'eau chaude sanitaire intégré (DC)**.
- Pour bénéficier de l'eau chaude grâce aux **énergies renouvelables**, raccordez un **préparateur indépendant (BP/BI)** ou **solaire (Dietrisol Duo/Trio)** sur votre installation bois.

AVANTAGE

Possibilités multiples

5 Efficacité renforcée : l'association des énergies

Les systèmes De Dietrich sont conçus pour être compatibles entre eux.

- **Cumulez les avantages des différentes sources d'énergie** en associant votre chaudière bois à une autre énergie pour la production d'eau chaude sanitaire et même le chauffage : une chaudière fioul ou gaz, une pompe à chaleur ou un système solaire Dietrisol Quadro.
- Vous bénéficiez ainsi d'une **efficacité renforcée et d'économies d'énergie optimales**.

AVANTAGE

Des systèmes combinés pour des économies d'énergie optimales

Comment combiner les énergies ?

	CF 120	CBB	CBI-II
Seul			•
Combiné avec :			
- chaudière fioul/gaz	•	•	
- PAC	•	•	•
- PAC + solaire	•	•	
- solaire			•
Périodes d'utilisation conseillées			
Sur la période de chauffe			•
Accessoirement par grand froid	•	•	

2. BÉNÉFICIEZ DU CRÉDIT D'IMPÔT ET DE LA TVA RÉDUITE

- Conformément à la loi de Finances rectificative 2009, vous pouvez bénéficier depuis le 1^{er} janvier 2010 d'un crédit d'impôt de **25 % sur les chaudières bois⁽¹⁾** pour les résidences principales neuves ou en construction, et de **40 %⁽²⁾** pour les résidences principales achevées depuis plus de 2 ans dans le cadre d'un remplacement d'une chaudière bois existante (dans la limite d'un plafond de dépenses de 8 000 € pour une personne seule, de 16 000 € pour un couple marié avec majorations pour les personnes à charge).
- Les propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit, pour leur résidence principale, et les propriétaires bailleurs, pour des logements de plus de 2 ans qu'ils mettent en location au titre de la résidence principale pour une durée minimale de 5 ans, bénéficient également du crédit d'impôt.
- Le crédit d'impôt n'est accordé que si le **matériel est fourni, posé et facturé par un professionnel** (dans des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans, qu'il s'agisse de la résidence principale ou secondaire, le **taux de TVA à 5,5 % est applicable**). Le coût de la main d'œuvre, de la pose, de la tuyauterie et des fournitures hydrauliques est exclu de la base du crédit d'impôt.

Les chaudières CF120 ne bénéficient pas du label Flamme Verte ni du crédit d'impôt. Les chaudières CBB ne bénéficient pas du label Flamme Verte mais elles bénéficient du crédit d'impôt (sauf CBB 30).

⁽¹⁾ ou autres biomasses jusqu'à 300 kW, rendement de 80 % et plus (y compris systèmes de stockage comme les ballons tampon).

⁽²⁾ en remplacement des chaudières bois existantes.



3. APPELÉZ NOS CONSEILLERS

De Dietrich info
N° direct 0 825 120 520 **service**



SE CHAUFFER SANS RÉCHAUFFER LA PLANÈTE

Économisez l'énergie et préservez l'environnement avec la nouvelle gamme de chaudières à combustibles solides De Dietrich.



Une réponse adaptée à vos attentes

1. Une énergie économique et renouvelable

Le bois fait partie de notre quotidien, il pousse et grandit dans notre environnement proche. La filière bois est un secteur qui assure l'entretien et le reboisement des forêts, ce qui en fait une ressource sans cesse renouvelée et des plus abordables.

2. Une solution écologique

Le chauffage au bois permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de lutter ainsi contre le réchauffement de la planète. Le CO₂ émis par la combustion du bois sera réutilisé pour la croissance de tout nouvel arbre planté, ce qui en fait une énergie très peu polluante.

3. Des systèmes de chauffage modernes et performants

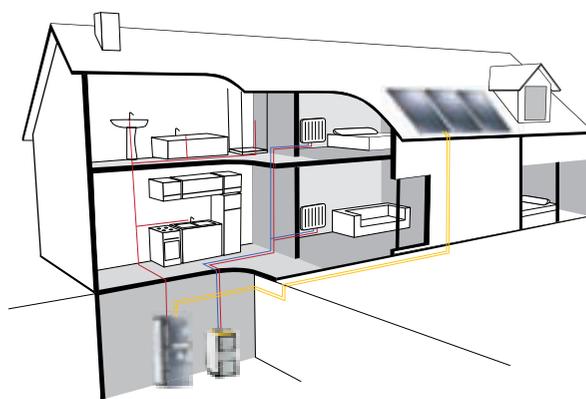
Les chaudières à combustibles solides De Dietrich vous assurent fiabilité et performance. Et pour un confort sur mesure, elles peuvent être équipées d'une régulation pour programmer la chaudière en fonction de vos besoins.

Systèmes multi-énergies : jusqu'à 60% d'économies

En rénovation comme en construction neuve, vous pouvez combiner votre chaudière à combustibles solides De Dietrich avec une chaudière fioul ou gaz, une pompe à chaleur ou un système solaire Dietrisol.

Par exemple en combinant une chaudière à combustible solides CBI-II avec un système solaire Dietrisol Quadro, vous pouvez réaliser jusqu'à 60% d'économies d'énergie*.

* Économie réalisée par rapport à une chaudière fioul de 18 à 20 ans sans régulation.



ADVANCE : EXIGEZ LE MEILLEUR POUR VOUS ET LA PLANÈTE

MODÈLES

	CF 120	CBB	CBI-II
Énergie	charbon / bûches	bûches	bûches
Puissance (en kW)	15-30	15-30	20-40
Surface au sol (en m)	0,6/1,3	0,7/0,9	0,7/1,2
Poids (en kg)	240-440	280-320	390-460
Fonctions			
Échangeur sécurité	■	●	●
Chauffage	●	●	●
Raccordement et accessoires			
Ballon tampon (50 l/kW)		■	■
Relève retour		■	■
Longueur de bûches	250-500	330-500	330-500
Besoin de stockage (pour l'équivalent d'une consommation de 1000 litres de fioul)			
Volume	11 m ³	10 m ³	9 m ³
Surface au sol	équivalent d'une surface de garage		
	besoin identique au foyer d'une cheminée		

■ option ● d'origine

Dimensions et poids :

H = hauteur, L = largeur, P = profondeur



H 1100 mm
L 600 mm
P 1300 mm

CF 120



H 1300 mm
L 700 mm
P 900 mm

CBB



H 1400 mm
L 700 mm
P 1200 mm

CBI-II

UNE MARQUE D'EXIGENCE

Pour De Dietrich, depuis 3 siècles, réussir est une exigence fondée sur de vraies valeurs : qualité, fiabilité, durabilité.

De Dietrich, par souci de l'environnement et de votre confort, maîtrise désormais les différentes énergies renouvelables grâce à des systèmes multi-énergies qui préservent la planète. Ainsi, les appareils de chauffage signés De Dietrich sont à la pointe de l'innovation et bénéficient d'une qualité optimale et d'une longévité rares grâce à l'implication de 2400 collaborateurs, forts d'un savoir-faire séculaire.

De Dietrich : le choix du Confort Durable®

┌ Votre installateur : ┐

De Dietrich 

De Dietrich Thermique
S.A.S. au capital social de 22 487 610 €
57, rue de la Gare - 67580 Mertzwiller
Tél. 03 88 80 27 00 - Fax 03 88 80 27 99
www.dedietrich-thermique.fr